Quatrième édition du Baromètre Vélo

Votre commune est-elle cyclable ? Faites connaître votre avis sur la mobilité à vélo en répondant au Baromètre de la Fédération des usagères et usagers de la bicyclette (FUB) ! La quatrième édition du Baromètre Vélo, organisée par la Fédération des Usagères et usagers de la Bicyclette, est **lancée le vendredi 28 février 2025 et ouverte jusqu'au 3 juin.**



Cette grande enquête nationale propose aux citoyennes et aux citoyens de tous les territoires d'évaluer le climat cyclable de leur commune et proposer des pistes d'actions prioritaires. A travers une quarantaine de questions sur la sécurité, le confort, les efforts de la commune et les services et stationnements, ils et elles pourront exprimer leur ressenti à vélo.

Le Baromètre Vélo arrive à Magny-les-Hameaux du 28 février au 3 juin. Vous avez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable des communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens, qu'il s'agisse de déplacements professionnels, de loisirs ou de courses. En moins de dix minutes, vous pouvez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement.

Rendez-vous sur https://barometre.parlons-velo.fr.

Infos pratiques

En 2021, la troisième édition du Baromètre Vélo avait permis de récolter plus de 277 000 réponses et de qualifier 1624 communes ayant collecté plus de 50 réponses. Il s'agit de la plus grande enquête cyclable au monde. Les 144 réponses de la précédente édition avait consacré la cyclabilité de Magny-les-Hameaux.

Liens utiles
Consultez les résultats de l'édition 2021
Pour répondre au questionnaire
En 2022, Magny-les-Hameaux en tête des villes cyclables
Contact

Plus d'informations sur le site www.fub.fr